Avis défavorable déclaration préalable clôture

Par Celga

Bonjour,
Nous avons reçu un avis défavorable à notre déclaration préalable pour une clôture mur parpaings + lames composites (sur 50m linéaire, hauteur maximale 2m) en limite séparative à l'arrière du terrain.
Notre terrain mesure 2694m2, environ 250m de périmètre au total.
Il s'agit d'un terrain d'habitation situé sur zone agricole.
Les parcelles adjacentes au projet de mur de clôture sont un grand parking pour les employés d'une entreprise de maraîchage et un champ de culture avec passage intensif de tracteurs et usage de fertilisants, désherbants et autres produits. Nous souhaitons cacher le vis à vis avec le parking et les tracteurs. Nous sommes très exposés aux vents violents qui ont déraciné des arbres et couché notre grillage.
Motif de refus : un mur plein en parpaings ne permet pas le passage de la petite faune ni l'écoulement de l'eau (Règlement PLU).
Quelqu'un a-t-il déjà rencontré cette situation?
La préconisation du passage de la petite faune et l'écoulement des eaux apparaîssent également dans le PLU pour les zones urbaines, mais je vois que cela n'empêche pas l'édification de murs en parpaings dans toute l'agglomération Nantes Métropole.
Avez-vous des conseils pour optimiser nos chances de recours? Merci.

Par yapasdequoi

Bonjour,
Ajoutez des passages pour l'eau et les hérissons. Et reposez le dossier.

Par Burs

Bonjour,
mon fils à été confronté au même problème. Le projet à été refusé une 2ème fois avec la proposition de laisser des espaces pour la passage de la petite faune. On à bien compris alors, que le but était de lui faire planter une haie (ce qu'il a fait au final par désespoir) Essayez quand même, car cela dépend souvent de la personne en charge des DP.

Par Al Bundy

Bonjour,

Laissez un espace entre le haut du mur et la base du pare-vue, ainsi que quelques passages d'écoulement de l'eau à la base du mur.

Par StephaneB

Bonjour

Comme dit par mes prédécesseurs, revoyez votre projet.

Rien ne vous empêche de proposer un nouveau projet avec un mur en parpaings, mais vous ferez en sorte, qu'à sa base, il y ait des créneaux.
Vous monterez ensuite votre mur sur des poutres.
Pour faire simple et imager, vous construisez des fenêtres semi enterrées dès le départ.

Une hauteur de 30 cm suffit.

Par Celga

Merci beaucoup pour vos réponses,je vais proposer cette solution de passages pour hérissons et autre petite faune. Sachant toutefois que de l'autre côté est un lieu hostile pour la faune : un immense desert de sable sur lequel ne poussent que des salades grâce à l'engrais. Les taupes et autres animaux préfèrent notre jardin.
Merci à vous.